

Le permis moto aux Pays-Bas

Écrit par Ambre



Le passage du permis moto aux Pays-Bas commence, dans un premier temps, par la recherche d'une moto-école. Internet reste pour cette recherche le meilleur allié.

La plupart des moto-écoles proposent une heure d'essai gratuite afin de se familiarier avec la moto et de vérifier sa détermination pour se lancer dans l'aventure du permis. Cet essai permet aussi de faire une estimation du nombre d'heures nécessaires pour le passer.

Le mieux est de faire des essais dans plusieurs moto-écoles afin de trouver celle qui convient. Une fois trouvée et le contrat signé c'est parti pour de longues heures d'entraînement aussi bien théoriques que pratiques.

Le permis moto est composé de 3 parties :

- le code
- Le plateau, appelé AVB (algemene voertuigbeheersing)
- La circulation, appelée AVD (algemene verkeersdeelneming)

Aux Pays-Bas, il y a un code de la route spécifique pour le permis moto. Il met l'accent sur la vulnérabilité du motard et donc des points de sécurité importants à prendre en compte pour rouler à moto. Le code devra se passer en néerlandais à moins d'avoir un traducteur officiel qui coûte une petite fortune. Il y a 50 questions et 5 fautes sont autorisées.

Le plateau est la partie qui généralement demande le plus de temps. Les exercices sont pour certains un peu difficiles à apprivoiser. Le plateau comprend 12 exercices répartis dans 4 catégories (5 exercices lents, 3 rapides, 3 de freinage et 1 pour garer la moto moteur éteint). Les exercices lents sont les plus éprouvants car demandent une certaine habileté qui ne s'acquiert qu'après plusieurs heures d'entraînement. L'examen en lui-même se passe assez rapidement. Parmi les 12 exercices existants, il faut en effectuer 4 obligatoires et 3 choisis par l'examineur. Sur ces 7 exercices, il est nécessaire d'en réussir au moins 5 pour obtenir le plateau (sachant qu'il y a 2 essais possibles par exercice), à condition que les 2 exercices ratés ne soient pas de la même catégorie.

La dernière étape avant l'obtention du fameux sésame, celui pour lequel tant d'énergie et d'argent auront été dépensés, est la circulation. Pendant les leçons, le moniteur sera attentif au moindre détail allant de la position sur la chaussée aux contrôles qui se doivent d'être plus que réguliers. Il y a énormément de points sur lesquels il faut faire attention et qui deviendront automatiques après quelques heures de conduite.

Il sert toujours de le répéter : anticipation et vigilance sont indispensables car en tant que motard la sécurité ne dépend pas que de soi mais aussi des autres usagers de la route !

Le jour J, l'examen dure environ 55 minutes et débute par l'accueil de l'examineur qui vérifiera l'identité du candidat. Il est suivi d'un test de vue (lire une plaque d'immatriculation) et d'une question technique sur la moto. La conduite dure ensuite environ 35 minutes. L'examineur conduit et donne les instructions au moniteur habituel qui les retransmet.

De retour au centre d'examen appelé le CBR, l'examineur annonce la bonne nouvelle et l'envoie directement par système informatique à la gemeentehuis (commune). Il est possible de faire la demande du permis le jour ouvré qui suit l'examen. Après quelques jours d'attente, le permis tant mérité est enfin prêt !